



DEL n°- 2026/49

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CANTON DE LA ROCHE SUR FORON

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CRUSEILLES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, le Conseil municipal de la commune de CRUSEILLES, dûment convoqué le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique dans la salle consulaire de la mairie de Cruseilles, sous la présidence de Madame Sylvie MERMILLOD, Maire.

Présents : 25

Mesdames Anne BARRAUD, Valérie BRAND, Sonia BRIFFAZ, Nathalie BRUGUIERE, Chrystel BUFFARD, Fanny CARITTE, Mélanie CARRET, Mandy EMPIS, Justine JALINOUX, Solange PAIREL, Valérie PERAY, Christel RAMPON, Stéphanie SALLAZ HINDLE, Jane VIGNARDET

Messieurs Claude ANTONIELLO, Alexis BAILLARD, Axel CARPENTIER, Eladio CHARVEYS, Guillaume DELOULE, Bernard DESBIOLLES, Jérôme JONFAL, Yohann PROST, Wilfrid PUJOL, Fabien THOMASSON, Olivier VERGUET

Absents excusés : 3

Madame Sylvie RAHON BISCHLER donne procuration à Madame Jane VIGNARDET,
Monsieur Daniel FOURRIER donne procuration à Monsieur Claude ANTONIELLO,
Monsieur Franck PEDAT donne procuration à Monsieur Yohann PROST,

Absent : 1

Madame Sylvie MERMILLOD ne prend pas part au vote

Quorum : 15

Secrétaire de séance : Madame Nathalie BRUGUIERE



Nombre de conseillers en exercice :	29
Présents :	25
Représentés :	3
Absent :	1
VOTE : Votants :	28
Abstentions :	2
Suffrages exprimés :	26
Contre :	1
Pour :	25

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET PRINCIPAL DE L'ANNÉE 2025



VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants et L.2313, L.2321 et suivants,

VU la délibération n° 2025-27 en date du 9 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025,

VU la délibération n° 2025-40 en date du 20 mai 2025 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2025,

VU les conditions d'exécution du budget 2025,

Considérant que le compte financier unique (CFU) est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Madame le Maire invite l'assemblée à examiner le compte financier unique 2025 et lui demande de bien vouloir élire Madame Valérie PERAY, présidente de séance, pour le vote du compte financier unique 2025 du budget principal de la commune de Cruseilles.

Madame le Maire donne lecture des résultats définitifs de ce compte qui font apparaître :

- un excédent sur la section de fonctionnement de 2 061 921,68 euros,
- un déficit sur la section d'investissement de 1 024 199,75 euros,

et présente les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés de 2024		773 798,31	1 550 623,67		1 550 623,67	773 798,31
Opérations de l'exercice 2025	4 463 947,18	5 752 070,55	3 292 450,44	3 818 874,36	7 756 397,62	9 570 944,91
Totaux	4 463 947,18	6 525 868,86	4 843 074,11	3 818 874,36	9 307 021,29	10 344 743,22
Résultats de clôture 2025		2 061 921,68	1 024 199,75			1 037 721,93
Restes à réaliser pour 2026			414 983,16	443 699,04		28 715,88

Madame le Maire est invitée à sortir, afin de procéder au vote du compte financier unique 2025.

Madame Valérie PERAY, présidente de séance, demande aux membres du Conseil d'approuver le compte financier unique de l'exercice 2025.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité avec 25 voix pour, 1 voix contre (Sylvie RAHON BISCHLER)
et 2 abstentions (Mandy EMPIS et Jane VIGNARDET),**

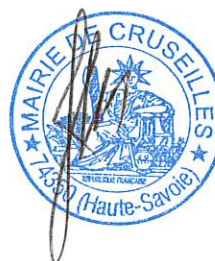
- **APPROUVE** le Compte financier unique du budget principal de la Commune de Cruseilles pour l'année 2025 ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nathalie BRUGUIERE



Le Maire,
Sylvie MERMILLOD



Télétransmise en Sous-Préfecture le : - 7 MAI 2026

Mise en ligne sur le site internet le : - 7 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 074-217400969-20260505-DEL2026_49-DE



Publié le : 07/05/2026 16:33 (Europe/Paris)

Collectivité : Cruseilles

https://www.cruseilles.fr/documents_administratifs/61964